

Brochure n° 3243

Convention collective nationale
IDCC : 1504. – POISSONNERIE
(Commerce de détail, demi-gros et gros)

AVENANT N° 92 DU 17 JANVIER 2018
RELATIF AUX SALAIRES MINIMA AU 1^{ER} JANVIER 2018

NOR : ASET1850490M
IDCC : 1504

Entre :

CNPEF,

D'une part, et

FGTA FO ;

CSFV CFTC ;

FS CFDT ;

UNSA FCS ;

FNICAA CFE-CGC,

D'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

Le salaire minimum est établi sur la base de la valeur qui est fixée 1 641,82 € pour une durée de 151,67 heures de travail mensuel correspondant au coefficient 135.

(En euros.)

EMPLOYÉ/OUVRIER		AGENT DE MAÎTRISE		CADRE	
Coefficient	Salaire	Coefficient	Salaire	Coefficient	Salaire
135	1 641,82	200	1 948,59	300	2 901,02
140	1 654,93	210	2 018,52	350	3 199,05
145	1 681,79	220	2 041,00	400	3 497,02
150	1 703,02	230	2 088,96	450	3 793,25
160	1 727,76	240	2 125,89		
165	1 752,52	250	2 160,95		
170	1 775,86				
175	1 800,00				

EMPLOYÉ/OUVRIER		AGENT DE MAÎTRISE		CADRE	
180	1 816,66				
185	1 848,71				
190	1 865,44				

Le présent avenant est applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 et fera l'objet des formalités de dépôt et d'extension prévues par le code du travail.

Fait à Paris, le 17 janvier 2018.

(Suivent les signatures.)

ANNEXE I

Toutes ces classifications sont ouvertes aux hommes comme aux femmes

Niveau I. – Employé

- 135 – Employé(e) de marée sans qualification apprenant l'exercice du métier ou manutentionnaire débutante(e)
 - Commis poissonnier sans qualification apprenant l'exercice du métier
 - Opérateur(trice) de saisie débutant(e)
 - Employé(e) de bureau débutant(e)
 - Chauffeur livreur débutant(e)
 - Fileteur (teuse) débutant(e)
 - Technicien(ne) débutant(e)
 - Caissier(ère) facturier(e) débutant
- 140 – Commis poissonnier avec CAP
 - Commis poissonnier sans CAP ayant 3 ans d'expérience
- 145 – Commis poissonnier avec CAP ayant 2 ans d'expérience
 - Commis poissonnier sans CAP ayant 5 ans d'expérience
 - Employé(e) de marée avec minimum 5 ans d'expérience
 - Commis poissonnier avec CQP de poissonnier
 - Opérateur(trice) de saisie avec minimum 5 ans d'expérience
 - Chauffeur livreur avec minimum 5 ans d'expérience
 - Fileteur (teuse) avec minimum 5 ans d'expérience
 - Technicien(ne) avec minimum 5 ans d'expérience
 - Caissier (re) facturier(e) avec minimum 5 ans d'expérience
- 150 – Commis poissonnier avec CAP et 3 ans d'expérience
 - Commis poissonnier sans CAP avec 6 ans d'expérience
 - Commis poissonnier avec CQP Poissonnier ayant 1 an d'expérience
 - Vendeur(se) preneur d'ordre débutant(e)
 - Attaché(e) commercial(e) débutant(e)
 - Secrétaire débutant(e)
- 160 – Commis poissonnier avec CQP de Préparateur – Vendeur en produits de la mer
 - Employé(e) de marée qualifié avec minimum 8 ans d'expérience
 - Fileteur (se) avec minimum 8 ans d'expérience
 - Opérateur(trice) de saisie avec minimum 8 ans d'expérience
 - Standardiste
 - Technicien(ne) avec minimum 8 ans d'expérience
 - Caissier(ère) facturier(e) avec minimum 8 ans d'expérience
- 165 – Aide-comptable
- 170 – Commis poissonnier avec CAP avec 5 ans d'expérience
 - Commis poissonnier sans CAP avec minimum 8 ans d'expérience

- Commis poissonnier avec CQP de Préparateur – vendeur en produits de la mer avec 2 ans d’expérience minimum, animant et exécutant le travail avec au moins 3 personnes
 - Responsable filetage
 - Responsable préparation
- 175 – Vendeur(euse) preneur d’ordres avec minimum 5 ans d’expérience
- Attaché(e) commercial(e) avec minimum 5 ans d’expérience
 - Secrétaire avec minimum 5 ans d’expérience
- 180 – Commis poissonnier avec CAP ayant plus de 8 ans d’expérience
- Commis poissonnier sans CAP ayant plus de 10 ans d’expérience
 - Commis poissonnier avec CQP de poissonnier-écailler-traiteur en produits de la mer
 - Aide-comptable après 5 ans d’expérience
- 185 – Commis poissonnier avec CAP avec minimum 10 ans d’expérience, animant et exécutant le travail avec au moins 8 personnes
- Commis poissonnier sans CAP avec minimum 13 ans d’expérience
 - Commis poissonnier avec CQP DE préparateur-vendeur en produits de la mer avec minimum 5 ans d’expérience, animant et exécutants le travail avec au moins 5 personnes
 - Commis poissonnier avec CQP de poissonnier-écailler-traiteur en produits de la mer ayant 1 an d’expérience
 - Comptable 1^{er} échelon
- 190 – Assistante de formation
- Commis poissonnier titulaire du baccalauréat professionnel poissonnerie

Niveau II. – Agent de maîtrise

- 200 – Responsable de caisse
- Assistant(e) informatique
 - Assistant(e) qualité
 - Assistant(e) marketing/communication
- 210 – Attaché(e) de direction
- Comptable 2^e échelon
 - Secrétaire de direction
 - Intendant(e)-surveillant(e)
- 220 – Vendeur(se) ambulant(e) tournée
- Attaché(e) commercial(e) avec 8 ans d’expérience
 - Contrôleur gestion
 - Responsable qualité
 - Responsable informatique
 - Responsable marketing/communication
 - Responsable services généraux
 - Responsable logistique
 - Responsable comptable
 - Chef de vente
 - Formateur(trice) domaine professionnel ou général ayant ou non la charge de plusieurs matières d’enseignement

- 230 – Responsable d'exploitation
 - Responsable commercial(e)
- 240 – Responsable d'exploitation avec plus de 10 personnes
 - Responsable commercial(e) avec plus de 10 personnes
- 250 – Acheteur (se) principal(e)
 - Directeur(trice) adjoint(e) chargé(e) de la pédagogie
 - Directeur(trice) adjoint(e) chargé(e) du développement

Niveau III. – Cadre

- 300 – Responsable de magasin ayant commandement de moins de 5 personnes
 - Cadre d'exploitation
 - Chef comptable
- 350 – Responsable de magasin ayant commandement de plus de 5 personnes
 - Directeur(trice) commercial(e)
 - Directeur(trice) informatique
 - Directeur(trice) des ressources humaines
 - Gestionnaire d'entreprise avec CQP Gestionnaire d'entreprise du commerce de la poissonnerie et de la conchyliculture
- 400 – Directeur(trice) pédagogique
 - Secrétaire général(e) d'organisation professionnelle
 - Secrétaire général(e) d'entreprise
 - Rédacteur(trice) professionnel (le)
- 450 – Directeur(trice) d'exploitation